

Réexamen des monnaies des Tarusates (moyenne vallée de l'Adour)

Les monnaies gauloises du bassin de l'Adour dans son cours moyen sont connues essentiellement par deux, ou peut-être trois, trésors landais découverts au siècle dernier : Ayriès ou Eyres-Moncube, Saint-Maurice (?), Pomarez (carte 1) ¹.

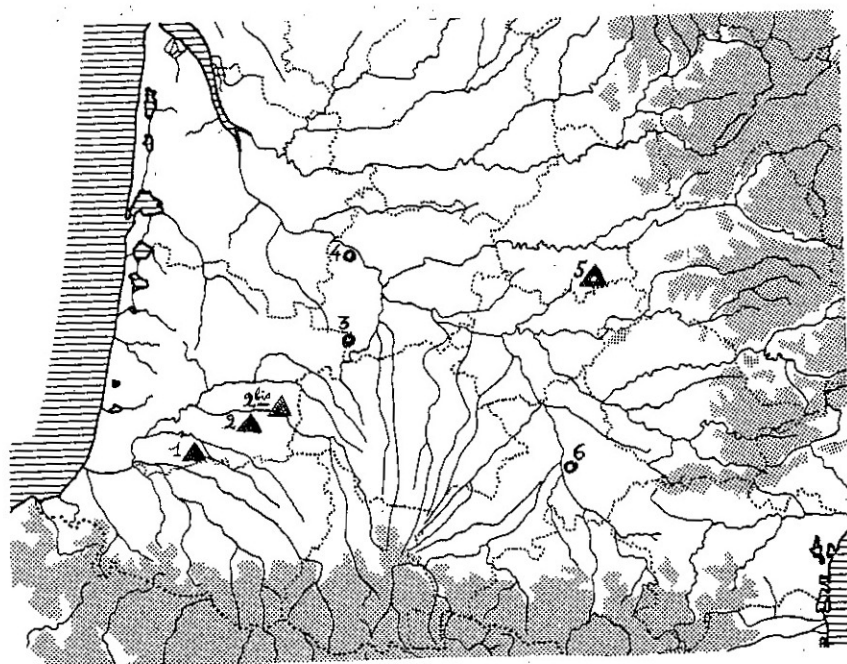
I. LES TRÉSORS

1) *Le trésor d'Eyres-Moncube, canton de Saint-Sever* (Planche I)

Ce trésor, découvert aux environs de 1844, comportait au moins 250 monnaies d'argent ², et une longue chaînette attachée à une fibule, l'ensemble, en argent, étant contenu dans un vase de même métal en forme de capsule ³ (Pl. I, fig. 1), d'environ 14 cm à l'ouverture et 10 cm de haut, pesant 305 gr. Le vase, la fibule et sa chaînette, et trois monnaies du trésor sont entrés au Musée des Antiquités de Rouen ⁴ en 1844.

Selon les observations d'Adrien de Longpérier dans la *Revue Numismatique* (R.N. 1844-45) toutes les monnaies que lui avait présentées l'inventeur Longa étaient de même type, non usées par le frottement. A. de Longpérier avec beaucoup d'imagination voyait au droit une sorte de tête « barbue, très grossièrement gravée, et au revers, une élévation globuleuse un peu allongée », ce qui était exact pour nombre d'exemplaires.

De son côté, Félix de Saulcy ⁵, à qui la numismatique gauloise doit beaucoup comme pionnier, décrivait ainsi le type ⁶ :



Carte I. SITES DE TROUVAILLES DE MONNAIES TARUSATES

▲ trésor ; ● trouvaille isolée sur site ; ▲ trouvaille isolée dans un trésor.

1. Pomarez (400 p.). 2. Eyres-Moncube (250 p.). 2 bis. Saint-Maurice (2 p.?). 3. Sos (47) 1 p. 4. Mas d'Agenais (47), 2 p. 5. Capdenac (46), 1 p. dans un trésor de 535 p. 6. Vieille-Toulouse (31), 1 p.

D. « une tête de face dont deux gros points figurent les yeux » (ce qui n'était exact que pour un seul exemplaire).

R. « une simple élévation globuleuse et allongée ».

Adrien Blanchet, d'après les exemplaires conservés au Cabinet de France (BN. 3575 à 3586), ne distinguait aucune tête au droit, mais y voyait une forme ressemblant à « un bouclier » car, selon lui, la plupart de ces exemplaires présentait un dessin en forme d'olive.

Sa description était la suivante ⁷ pour le droit :

D. « relief qui ressemble vaguement à un bouclier (avec) deux points très distincts placés l'un à côté de l'autre ».

Le conservateur du Musée de Dax, J. Duverger, contestait la

figuration d'une tête vue de face portant deux globes oculaires. Par référence aux monnaies du trésor de Pomarez découvert en 1892, il indiquait que la monnaie devait être lue dans le sens horizontal de sa forme ovale et la décrivait ⁸ comme suit :

D. « gros globule de forme ovale dont les prétendus yeux sont deux globules juxtaposés ».

R. « élévation plus ou moins informe du métal, comparable à celle des monnaies du trésor de Pomarez ».

Il contestait également une parenté quelconque avec les imitations de Rhoda.

Suite à l'achat de la collection de Félix de Saulcy, qui comportait des pièces de ce trésor, le Cabinet des Médailles conserve onze monnaies (Catalogue d'E. Muret et A. Chabouillet, p. 78, n° 3575 à 3586) ⁹, et dans son *Atlas des monnaies gauloises*, H. de la Tour en a fait figurer deux, les n°s 3582 et 3584. Précédemment Lambert avait fait figurer les monnaies conservées au Musée de Rouen dans son *Essai sur la Numismatique gauloise du N.O. de la France* en reproduisant quatre dessins qu'on lui avait communiqués.

Le poids moyen des pièces d'Eyres est de 3,05 gr pour celles conservées au Cabinet des Médailles, et les trois conservées au Musée de Rouen pèsent respectivement : 3,25 gr (n° 130), 3,05 gr (n° 131) et 3,41 gr (n° 132) ¹⁰.

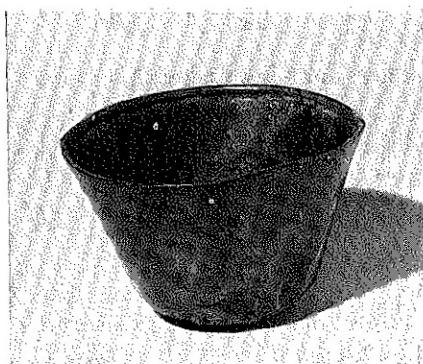
Leur graphisme diffère tant au D. qu'au R. de la monnaie présentée comme monnaie-type par de La Tour et reprise par A. Blanchet comme telle (CM 3582).

Pour notre part, au vu des monnaies conservées au Musée de Rouen, et au vu de celle de la collection de M^e Blanc de Pomarez - qui a acquis il y a quelques années une belle monnaie d'Eyres-Moncube, provenance certifiée par son vendeur, le Cabinet Nouchy, nous observons que le type commun du D. ressemble par sa forme générale à celui de Pomarez. Quant au R. il est toujours informe. Ce qui est le plus reconnaissable au D. n'est pas un visage avec deux yeux globuleux sans relief, mais ce qui peut être comparé à... « une paire de fesses », plus ou moins rebondie ou aplatie selon les exemplaires - car on a parfois l'impression qu'une pince plate a saisi la pièce juste après la frappe -, accompagnée de quelques bourgeons ou globules, un ou deux, à divers emplacements. L'exemplaire de M^e Blanc (Pl. I) comporte ainsi deux petits globules en relief, un de chaque côté du « postérieur », en position quasi symétrique, vers le haut ; mais non accolés ni plats comme sur l'exemplaire CM. 3582, et qui ne peuvent nullement être pris pour des yeux. Cet exemplaire pèse 3,20 g., poids moyen des exemplaires du Musée de Rouen.

2) Trésor de Saint-Maurice, près Grenade-sur-Adour

Le lieu de découverte à Eyres était-il exact ? Toujours est-il

PLANCHE I Monnaies du trésor d'Eyres-Moncube conservées au Musée de Rouen.
Références à l'ouvrage d'E. Lambert



Vase d'Eyres-Moncube et chaînette faisant partie du trésor.



8. Aucun globule n'est visible ; le sillon du « postérieur » remonte très haut, comme si étaient dessinées deux éprouvettes accolées, ou deux doigts pendants.



9. Nous avons inversé D. et R. du dessin d'E. Lambert pour faciliter la comparaison. Les globules sont ici sur un seul doigt dans le sens vertical, les doigts chevauchant l'un sur l'autre.

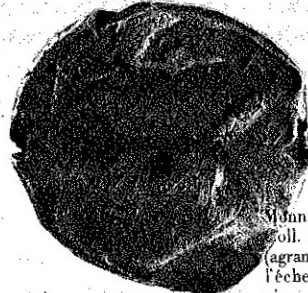
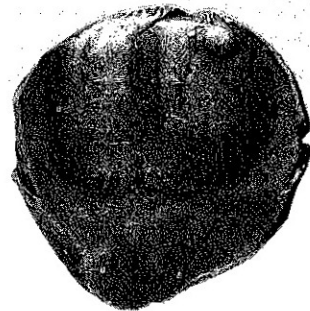
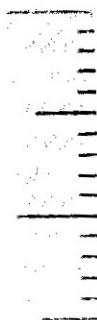


10. Ici, nous avons conservé la position du dessin d'E. Lambert, qui pourrait simuler une tête à gauche avec un œil globuleux, puis une boule de cheveux à l'arrière.



11. Les 2 globules accolés seraient au revers, ce dernier n'étant peut-être qu'une autre empreinte de droit, difficilement explicable au demeurant, puisque non incuse.

D. des n° 133, 130, 131 du catalogue S. Scheers du Musée de Rouen (132 disparu)



Monnaie de la Coll. de M. Blanc (agrandie à l'échelle ci-contre)

qu'en 1894, A. de Chasteigner, président de la Société archéologique de Bordeaux, et numismate éminent, présentait aux membres de la société de Borda, deux exemplaires similaires qu'il indiquait avoir été trouvés à Saint-Maurice, près de Grenade-sur-Adour (canton dudit) ¹¹.

Le secrétaire général de la société, G. Camiade, en donnait le compte rendu suivant :

M. de Chasteigner « fait voir à ses collègues en numismatique, deux monnaies gauloises ayant de grands rapports de ressemblance avec celles de Pomarez (trouvées en 1892), et qui faisaient partie d'un trésor trouvé il y a une quarantaine d'années, à Saint-Maurice, près Grenade ».

« Ces pièces ont deux globules, tandis que celles de Pomarez n'en ont qu'un. Elles sont donc semblables, fait observer M. Dufourcet, à celles trouvées à Eyres, près Saint-Sever décrites par MM. Longpérier et de Saulcy » ¹².

Ces pièces n'ont été ni dessinées, ni photographiées, à notre connaissance, et il n'est donné aucune précision sur l'importance du trésor et les circonstances de la découverte. Nous ignorons si de Chasteigner a fait don de ces deux pièces à quelque musée, comme il le fit pour d'autres ¹³.

Le fait que les monnaies d'Eyres-Moncube et de Saint-Maurice soient « semblables » alors que les deux trésors (?) auraient été trouvés dans la même décennie permet d'échafauder l'hypothèse qu'il s'agit d'un seul et même trésor. Les deux villages de Saint-Maurice et de Eyres-Moncube sont seulement à une douzaine de kilomètres à vol d'oiseau. On peut donc supposer que l'inventeur du premier trésor a pu donner quelques pièces à certains de ses amis ou parents habitant les environs, et conclure à un unique trésor.

Ce n'est pas l'*Histoire d'Aire-sur-l'Adour* de Charles Sorbets qui peut faire la lumière ¹⁴. Ce dernier écrivait en 1897 (donc après la découverte du trésor de Pomarez, qu'il paraît ignorer, à preuve que son manuscrit était déjà rédigé avant 1892) :

« ... On a trouvé à Eyres, non loin d'Aire, des pièces barbares rentrant dans le genre de celles des Elusates, et qu'on attribue aux Tarusates. Ces dernières légèrement concaves portent à l'avvers une espèce de tête vue de face, et au revers une sorte de globe allongé. Les rares exemplaires ont été tous recueillis à Eyres, ou aux environs d'Aire, ce qui les a fait attribuer aux Tarusates ». On s'étonne de cette indication des « environs d'Aire » qui pourrait effectivement correspondre à Saint-Maurice ¹⁵.

Reste une autre hypothèse, il est possible que le premier trésor n'ait pas été trouvé à Eyres-Moncube. En effet, A. de Longpérier mentionnait comme lieu de découverte *Ayriès*, et non Eyres. D'autre

PLANCHE II

Monnaies de Pomarez

- types du droit :
selon A. Blanchet et
Duverger



Fig. 1

(sur 1 exemplaire)



2

(sur 2 ou 3
exemplaires)

- types des revers :



Fig. 3



4



5

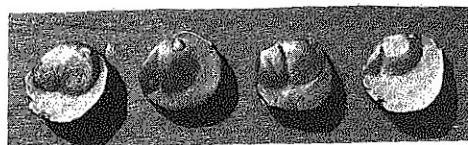
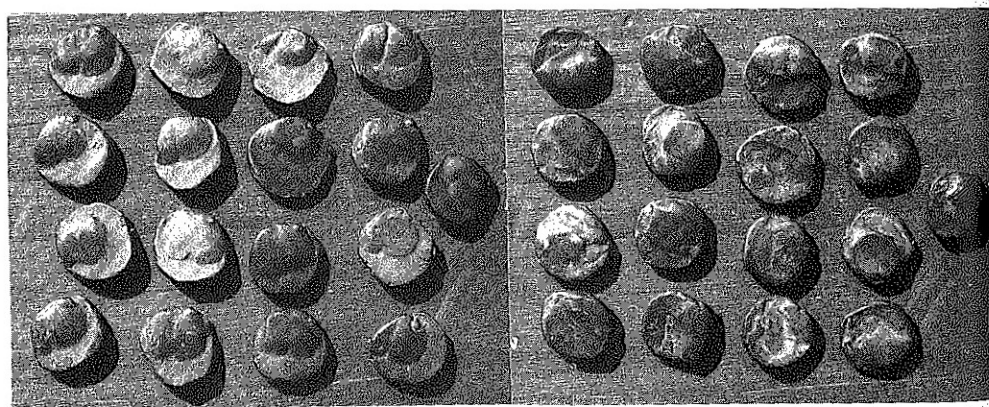


6

Monnaies tarusates du Musée de Borda, à Dax,

D. au dessin de "postérieur"

R. informes



Type représentatif du D.



Monnaie tarusate conservée
au Musée d'Auch. Le globule
supérieur du D. est souligné
de deux encoches.
Agrandissement : X 2.
Phot. L. Barbé.

part, E. Lambert dit à propos des quatre monnaies conservées (en 1864) au Musée de Rouen qu'elles avaient été trouvées « sur les bords de l'Adour ». Or si Saint-Maurice est effectivement sur les bords de l'Adour, Eyres-Moncubie n'est pas traversé par l'Adour et s'en trouve à plus de 5 kilomètres. C'est pourquoi nous nous sommes enquis de savoir s'il y avait à Saint-Maurice un lieu-dit Ayriès : il n'y en a pas, et aucune personne du village n'a eu vent d'un trésor découvert aux environs de 1850 ¹⁶.

Il subsiste donc que les monnaies dites d'Eyres-Moncubie et de Saint-Maurice étaient de même type, portant au droit, selon les informations rapportées ci-dessus, une forme en bouclier avec deux globules, tandis que celles de Pomarez n'auraient présenté qu'un seul globule, selon Dufourcet, pour une soixantaine sur 313 examinées.

3) Trésor de Pomarez, canton d'Amou (Planche II)

Le 18 mars 1892, un métayer découvrait dans un vase de terre environ quatre cents monnaies d'argent, « sur le revers d'une route », à 5 kilomètres de Pomarez, canton d'Amou. Le conservateur du Musée de Dax, Emile Taillebois, en avisait Adrien Blanchet dès le 28 mars et en rendait compte à la Société de Borda les 7 avril et 9 juin de la même année. Mais la mort le surprit (le 25 août 1892) avant qu'il ait pu en faire le sujet d'une communication. Il avait pu toutefois, avec le Président de la Société de Borda E. Dufourcet, et Camiade, se rendre sur le lieu de la trouvaille où ils ne trouvèrent rien qui méritât d'être signalé.

Le successeur de Taillebois, J. Duverger, put examiner 313 pièces et communiqua le résultat de ses observations à A. Blanchet. Le Président de la Société de Borda y joignit les siennes ¹⁷. Il en résulte que sur une soixantaine de pièces, on avait au D. ce qui ressemble vaguement à un « bouclier béotien » (dixit A. Blanchet) portant un gros globule sur le bord, en haut à droite, si les deux arceaux du bouclier sont disposés à la partie inférieure de la pièce.

Sur le bord opposé (en haut), on a (Planche II, fig. 1 et 2) :

— sur un seul exemplaire « une série de granulations disposée sur une bande horizontale » (fig. 1).

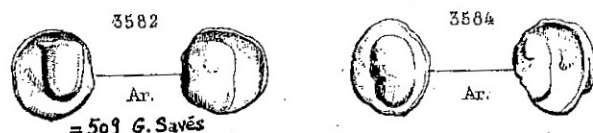
— sur deux ou trois exemplaires, une bande horizontale où les granulations sont remplacées par « des espèces de petites épinettes » (fig. 2).

Au R. on a des formes diverses (Pl. II, fig. 3, 4, 5, 6), où E. Taillebois voyait des poulpes, des porcs, des tortues, tandis que son successeur n'y reconnaissait aucun animal quelconque, et que pour A. Blanchet elles évoquaient plutôt un vase allongé ou un chaudron évasé, tout en reconnaissant que la masse informe figurée échappait à

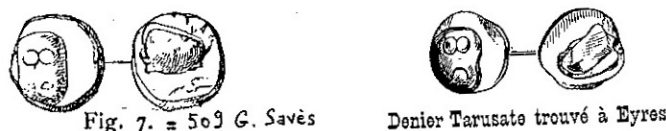
PLANCHE III

Dessins figurant à l'Atlas des monnaies gauloises de La Tour
(C.M. 3582 et 3584).

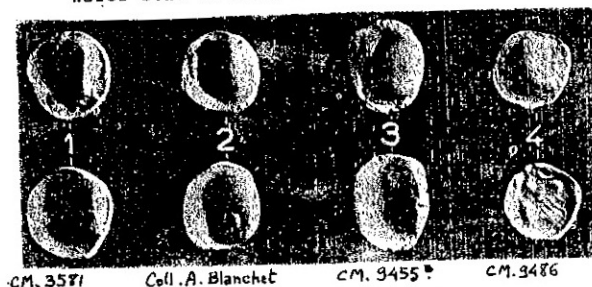
TARUSATES



Dessins de A. Blanchet (fig. 7 tirée de son article paru au
Bull. Sté de Borda, 1893 ; et le second adressé à Taillebois).



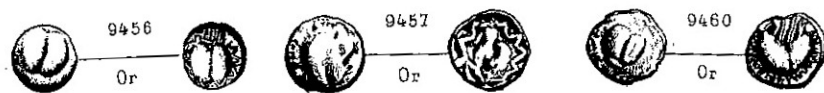
Photos reproduites par Gabrielle Fabre, avec ses légendes. En fait,
le n° 1 (BN. 3581) provient d'Eyres comme le n° 2. Ces deux mon-
naies sont du même coin de D. Elles sont Tarusates et non Tarbelles.



1 et 2 : monnaies
tarusates.
3 et 4 : monnaies
des Boiens
de Bohême.

CM. 3571 Coll. A. Blanchet CM. 9455* CM. 9486

Prototypes de Bohême d'après l'Atlas de La Tour.



Tarusates du Musée de Zurich

Tarusate du Musée de Péronne



toute description. En fait, on a soit des protubérances informes, soit une pastille plate quasi ronde, de format plus petit que le flan.

Le poids moyen des pièces était de 3,25 gr, poids supérieur de 0,20 gr aux pièces d'Eyres-Moncube selon la remarque de A. Blanchet. Il variait en fait de 2,80 gr à 3,53 gr.

Trois cents des pièces du trésor furent mises en vente par la Société de Borda. On compte parmi les acquéreurs Espérandieu, de Cartailhac et des numismates de la région, dont Camoreyt, conservateur du Musée de Lectoure¹⁸ et Henri Carrère, de Marciac (Gers)¹⁹.

Sur le lot, il reste 18 pièces au Musée de Borda (Planche II, 17 pièces reproduites) dont la plus lourde (3,55 gr) et la plus légère (2,80 gr). Nous avons en effet retrouvé ces poids comme poids extrêmes, mais au total les 18 pièces restantes pèsent 53,5 gr, soit un poids moyen de 3 g au lieu de 3,25 gr annoncé par A. Blanchet.

II. LES ATTRIBUTIONS D'ATELIERS

Pour les monnaies d'Eyres-Moncube, E. Taillebois avait eu l'idée de les attribuer aux *Tarbelli* tandis que F. de Saulcy les attribuait aux Tarusates.

J. Duverger, quant à lui, pensait que si les monnaies d'Eyres-Moncube pouvaient être considérées comme trouvées en territoire tarusate, celles de Pomarez avaient dû être frappées par les *Tarbelli*. Il admettait, vu les ressemblances, que les monnaies appartenaient à deux peuples voisins.

Quant à nous, nous souscrivons à l'opinion de A. Blanchet qui terminait son étude des monnaies de Pomarez en écrivant : « Je crois que les monnaies des deux trouvailles appartiennent au même peuple, et sont dues à des émissions différentes... Si les monnaies des deux trouvailles appartiennent au même peuple, et cela est presque certain, elles ne sont évidemment pas de la même émission. Mais il est probable qu'elles sont contemporaines, à quinze ou vingt ans près »²⁰.

Dans son compte rendu de la communication d'A. Blanchet, Georges Camiade rapportait qu'elles remontent « probablement à un siècle avant notre ère », et que la teneur d'argent des pièces de Pomarez est de 90 %, le reste étant du cuivre²¹.

Les numismates ont dans l'ensemble ratifié l'opinion de A. Blanchet dont l'autorité en la matière n'est contestée par personne²², et attribué les monnaies à un ou deux globules aux Tarusates. C'est ainsi que dans son ouvrage sur les monnaies « à la croix » et assimilées, G. Savès ne parle que des monnaies des Tarusates, soit que la protubérance du D. ait deux globules visibles (n° 509, CM 3582 d'un poids de 2,92 gr), soit qu'elle n'en ait qu'un (n° 510* et **, la première

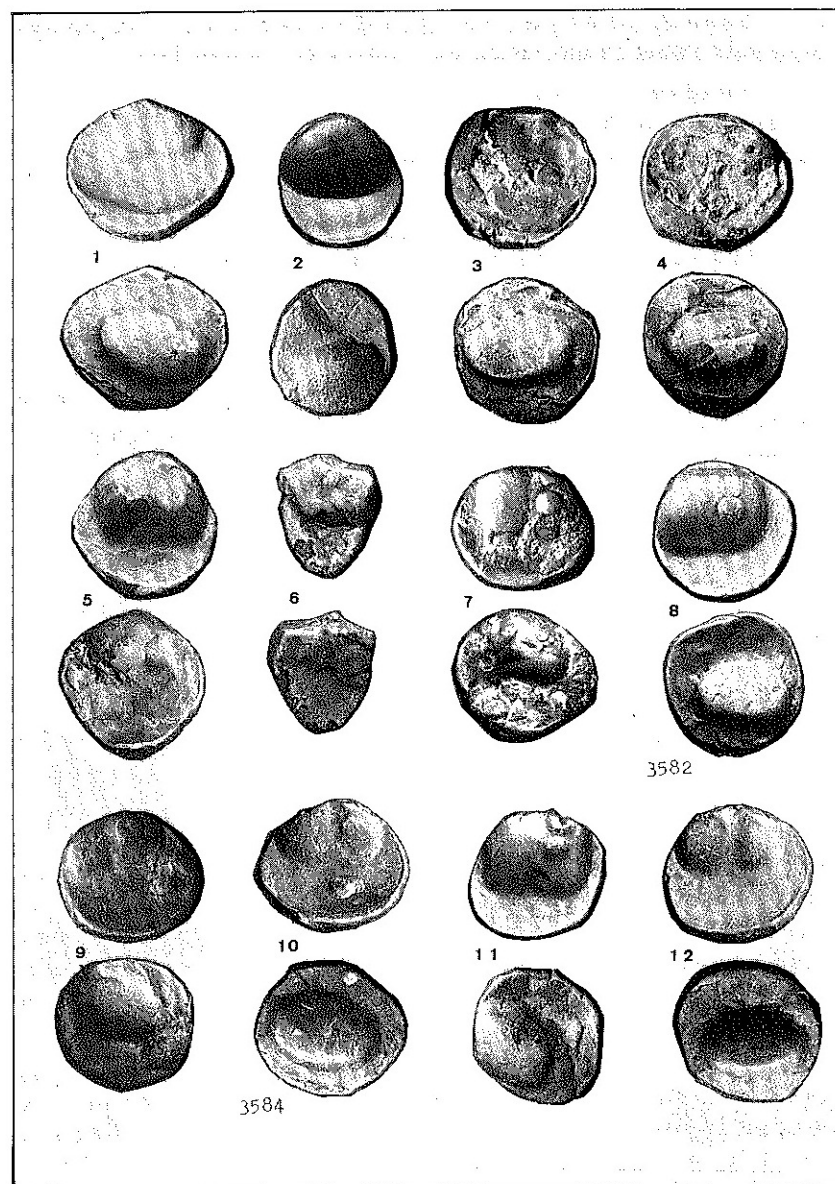


PLANCHE IV

Les monnaies tarusates (d'Eyres-Moncube) conservées au Cabinet des Médailles (B.N. 3575 à 3586). Les dessins B.N. 3582 à 3584 de L'Atlas de La Tour figurent ici en position horizontale et non verticale.

La forme « au postérieur », typique du trésor de Pomarez (voir Pl. II), se reconnaît sur les monnaies 1 (3575), 5 (3579), 7 (3581), 9, 10, 11, 12 (3583 à 3586). Le côté droit du « postérieur » présente soit un, soit deux globules accolés verticalement : un (1, 9) ; deux (3, 7, 8, 10, 11, 12), le décentrage ne permettant pas d'assurer que le coin de frappe comportait en chaque cas deux globules. Le revers présente généralement une grosse protubérance ovoïde, alors que sur les monnaies du trésor de Pomarez, il s'agit plutôt d'une « pastille » (voir Pl. II).

de la collection Savès, d'un poids de 3,36 gr, la seconde du Musée de Borda), ou aucun (n° 511, d'un poids de 2,90 gr, de la collection Savès). La première variété est dite rare et les autres communes ²³.

Un examen plus approfondi des monnaies du trésor dit d'Eyres-Moncube permet d'affirmer que la distinction faite à l'époque par Taillebois et les membres de la Société de Borda entre les monnaies à deux globules, attribuées aux Tarusates, et celles à un seul globule, attribuées aux *Tarbelli*, est à reconsidérer. En 1892-1893 les numismates landais ne disposaient plus sur place d'exemplaires de comparaison des pièces trouvées à Ayriès, emmenées et vendues à Paris par Longa, et il est fort vraisemblable qu'ils n'avaient pas consulté l'ouvrage d'E. Lambert qui a reproduit les quatre exemplaires alors conservés au Musée de Rouen (Pl. I, n°s 8, 9, 10 11) auquel Taillebois ne fait pas référence ²⁴.

A l'examen des photos et dessins de la Planche I, il faut constater que la présence de deux globules en position jumelée sur le D. n'est pas la plus fréquente et n'est donc pas caractéristique. A notre avis la présence ou l'absence de globules à tel ou tel emplacement n'est pas significative de l'identification d'un atelier. Il doit s'agir uniquement de variétés de coins, de séries, dont il est peut-être regrettable qu'elles n'aient pas mieux été étudiées, car les auteurs cités ne signalent aucune identité de coins.

Par contre, nous voyons un trait commun aux deux trésors dans l'existence au D. d'un dessin suggérant un « postérieur humain », image d'autant plus frappante qu'elle est parfois soulignée par un sillon interfessier se prolongeant par une épine dorsale en creux. Cette image, à peine évoquée par A. Blanchet qui parlait d'un « bouclier béotien » (pour les monnaies de Pomarez) n'avait pas été exprimée jusqu'à ce jour.

Cette forme en double arceau (inversé) se retrouve non seulement sur les monnaies de Pomarez mais aussi sur les monnaies d'Eyres-Moncube comme on s'en rend compte nettement au vu des dessins de la Pl. I. Sur les quatre monnaies figurées par E. Lambert ²⁵, en 1864, donc bien avant la découverte des monnaies de Pomarez, trois présentent cette caractéristique, le sillon médian étant plus ou moins prolongé vers le haut.

Les autres monnaies conservées font apparaître certes des variétés des deux prétendus types (Eyres et Pomarez), mais on reconnaît généralement la forme d'un « postérieur » (cf. tarusate du musée d'Auch, Pl. II, en bas).

Sur les deux tarusates du musée de Zurich (Pl. III), le type au « postérieur » est mieux représenté sur l'exemplaire 127 (2,85 gr, 14,2 mm), sans globule apparent, alors que sur l'exemplaire 126

(3,27 gr, 13,8 mm) où le « postérieur » est assez indistinct au-dessus d'un quartier lunaire (?), on discerne de chaque côté du sillon du « postérieur » un globule. La pièce n° 127 est plus légère tandis que son diamètre est plus large.

Quant à la monnaie tarusate de la Collection Danicourt au Musée de Péronne, elle est assez usée et pèse 3,05 gr. Au D., se reconnaît la forme du « postérieur », sans globule visible. Le R. est informé²⁶.

Sur le catalogue G. Savès, seule la monnaie CM. 3582 ne présente pas le motif-type du « postérieur ». Les trois autres l'ont assez nettement, mais le globule est tantôt en haut à droite, tantôt en bas à gauche, tantôt absent.

Il peut être rappelé que selon J. Duverger une soixantaine de pièces du trésor de Pomarez sur 313 examinées portaient un globule sur le bord droit du dessin en forme de « postérieur ». Cette proportion de une sur cinq seulement nous étonne car sur les 18 pièces du Musée de Borda on observe ce globule sur la quasi totalité des exemplaires. La seule particularité est que deux ou trois exemplaires ont deux globules, le deuxième étant placé sur le côté opposé, en bas à gauche.

Nous constatons d'après les exemplaires connus d'Eyres-Moncubé que les deux globules s'y présentent très rarement accolés et sont même totalement absents une fois sur deux.

A notre avis, la position des globules est insuffisante pour sérier les deux types. Nous constatons au contraire que le motif-type du « postérieur » est également reconnaissable sur les monnaies d'Eyres-Moncubé, d'où l'on peut déduire que les monnaies des deux trésors sortent d'un même atelier de frappe.

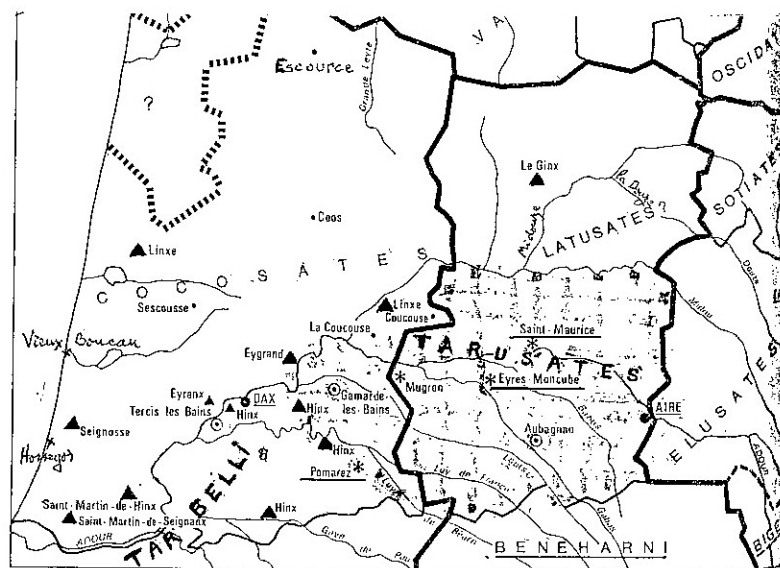
Le deuxième critère distinctif évoqué par A. Blanchet pour différencier les monnaies des deux trésors, celui du poids, n'est pas plus valable pour distinguer deux émissions. En effet, les trois exemplaires d'Eyres-Moncubé du Musée de Rouen pèsent 3,25 gr, 3,05 gr et 3,41 gr, et celui de M^e Blanc 3,20 gr, soit un poids moyen de 3,23 gr, supérieur à celui retenu pour les pièces du Cabinet des Médailles (poids moyen 3,05 gr selon Blanchet) et tout à fait comparable par contre au poids des pièces de Pomarez (poids moyen selon Blanchet de 3,25 gr, mais seulement de 3,00 gr pour les 18 exemplaires conservés au Musée de Borda).

C'est pourquoi nous pensons qu'en l'absence de base de comparaison sérieuse des poids sur l'ensemble des deux trésors, il est impossible de distinguer des types significatifs au sein des deux groupes.

Nous concluons donc avec A. Blanchet à l'identité des peuples émetteurs, mais sans adopter sa fourchette des dates d'émis-

sion, puisque les monnaies des deux trésors paraissent de poids équivalent. Il en résulte que les deux trésors d'Eyres-Moncubé et de Pomarez auraient pu être ensevelis à la même époque.

Il convient au vu de cette conclusion, tenant à l'identité des types et des poids, de rechercher le lieu d'émission. Il est évident que si le trésor de Saint-Maurice a bien existé, ou si les sites à proximité d'Aire sont réels, la balance penche en faveur des Tarusates au lieu des *Tarbelli*. Telle est notre opinion. Saint-Maurice est à une vingtaine de kilomètres d'Aire-sur-l'Adour ; Eyres-Moncubé, à vol d'oiseau à une trentaine, sur la rivière Gabas qui arrose Samadet, et à 5 kilomètres de Saint-Sever (dont l'oppidum devrait réserver des surprises s'il était fouillé). Ces derniers villages ont du être situés dans le Tursan jadis, au temps des Tarusates, avant que la Chalosse ne les englobe.



Carte 2. LE TERRITOIRE TARUSATE

Son extension à l'Ouest révélée par les toponymes Hinx et Eygrand.

▲ Terme frontière ; ● Trouvaille d'époque celtique ; * Trouvaille monétaire ; — Limite de cité (Haut-Empire) ; ● Chef-lieu de cité.

Note : Le toponyme Eyranx s'insère dans les nombreux dérivés du gaulois *Ewiranda* s'appliquant à une localité située à la limite de deux peuples gaulois. Longnon. Le nom de lieu *Ewiranda*, dans *Revue Archéol.*, 1892, p. 281-287, et A. Thomas. Le nom de lieu « Igoranda » ou « *Ewiranda* », dans *Annales du Midi*, V, 1893, p. 232-235.

Carte dressée d'après la carte n° 16 établie par J.-P. BOST, dans *Landes et Chalosses*, II, Pau, 1984.

Pomarez, en Chalosse, est à 25 kilomètres de Dax, et à plus de 60 kilomètres d'Aire-sur-l'Adour, capitale des Tarusates, à laquelle il a dû être relié par une voie antique²⁷. Proche de Dax, Pomarez aurait pu se trouver dans l'aire des *Tarbelli*, mais cela n'est pas certain, car, si l'on en croit la toponymie, le territoire des *Tarbelli* a dû être borné à l'est à 10 kilomètres seulement de Dax, à Hinx, toponyme qui révèle toujours la signification d'une frontière de l'époque gallo-romaine (*finis*).

D'autre part, il n'est pas rare qu'un trésor soit enfoui en dehors du territoire dont il émane. Il suffit par exemple qu'il appartienne à un commerçant ambulant se sentant pourchassé. C'est donc seulement la présence de plusieurs trésors sur un même territoire qui peut apporter de sérieuses présomptions d'attribution, et encore plus les trouvailles sur sites lorsqu'elles ne sont pas isolées.

III. LES TROUVAILLES ISOLÉES

En dehors des trésors signalés, les découvertes de monnaies tarusates sont peu nombreuses.

Nous avons dit combien était suspecte la mention par Ch. Sorbets de monnaies tarusates « auprès d'Aire » au siècle dernier. Aucune de ces pièces n'est connue par la littérature numismatique et le médaillier des pièces d'Aire et des environs constitué à Aire par le docteur Lévrier n'en contenait aucune²⁸.

La seule monnaie tarusate à avoir été trouvée hors d'Aquitaine dans un trésor serait, si l'identification par F. de Saulcy a été correcte, celle signalée dans le trésor trouvé fortuitement sur les flancs de l'oppidum de Capdenac, en 1866. L'inventaire global du trésor n'en fut pas fait, mais Félix de Saulcy put examiner un lot important de 535 pièces achetées par l'antiquaire Hoffmann à Paris.

Ce lot comprenait, selon l'inventaire révisé par Depeyrot²⁹, et par ordre d'importance :

- 153 pièces de type flamboyant, Nitiobroges ou Pétrucorcs,
 - 107 pièces à tête négroïde, Volques Arécomiques, dont 84 sans S, et 23 avec S dans un canton du R.,
 - 79 pièces à tête triangulaire, vraisemblablement Cadurques,
 - 78 pièces à tête cubiste, Volques Tectosages,
 - 10 du type de Belvès,
 - 6 du type languedocien,
 - 1 Tarusate (n° 49 de l'inventaire),
- soit 434 monnaies cataloguées, 101 n'étant pas identifiables par séries, bien que s'agissant de monnaies « à la croix ».

La pièce tarusate se trouve donc comme égarée dans l'ensemble,

mais il faut retenir l'identification certaine de F. de Saulcy qui avait déjà en sa possession plusieurs monnaies provenant du trésor d'Eyres-Moncube qu'il avait étudiées personnellement 20 ans auparavant. Les caractéristiques de la pièce n° 49 ne devaient pas en différer notablement, car sinon il les aurait notées. Le poids observé était de 3,20 gr, poids moyen des monnaies tarusates.

Pour les autres monnaies du trésor de Capdenac, le poids moyen était de 3,13 gr, dont 3,22 gr pour les séries languedociennes et 3,15 - 3,10 pour les autres. Ce poids moyen permet de les dater de la fin du II^e siècle avant J.-C., et G. Depeyrot date l'enfouissement de la période d'invasion des Cimbres³⁰ et des Teutons, qui s'avancèrent dans la vallée de la Garonne en — 107 (ils défirent une armée romaine lancée à leur poursuite dans la région d'Agen), invasion qui motiva l'expédition de Caepio venu mater en — 106 les Toulousains qui en avaient profité pour se révolter contre les Romains. Ces derniers occupaient la Narbonnaise depuis — 121. G. Depeyrot suppose même qu'une période de troubles s'ensuivit à cette occasion sur les *oppida* du Quercy, d'où l'enfouissement du trésor. Si cette hypothèse est aventurée, on peut toutefois retenir comme possible, sinon plausible, la période d'enfouissement dans la fourchette — 110 à — 100, ce qui autoriserait une datation semblable pour les trésors landais.

Depuis le début du siècle on peut citer quatre monnaies tarusates découvertes sur trois sites différents ; l'une en 1979, à Vieille-Toulouse (31), deux autres depuis 1983, à *Ussubium* (Mas-d'Agenais, 47), et la dernière récemment, au printemps 1986, à Sos (47).

La monnaie de Vieille Toulouse d'un poids de 2,84 gr et d'un module de 13,9 - 15,0 mm, a été trouvée dans la fouille du puits L, dont le remplissage a été daté d'après — 30. Cet oppidum gaulois était très fréquenté au premier siècle av. J.-C. et la pièce a pu circuler dans les décades précédentes. On peut penser que celui qui en a fait l'offrande au défunt s'en est débarrassé parce qu'elle n'avait plus cours³¹.

La première monnaie du Mas-d'Agenais, trouvée en 1983, pèse 2,85 gr³². Au D. on observe un grand quartier de lune, dû à l'éclairage latéral d'une grosse masse ovoïde bombée, sans globule, et sans le double arceau caractéristique du type « au postérieur ». Au R. on a une protubérance informe, si ce n'est qu'elle présente un renflement comme une coquille Saint Jacques. Le diamètre de la pièce est de 13 à 14 mm.

La deuxième présente au contraire au D. le double arceau des monnaies du type de Pomarez. Inédite, elle est exposée au Musée de Sainte Bazeille.

La troisième monnaie tarusate trouvée dans le Lot-et-Garonne l'a été à Sos, à l'occasion de la construction d'un lotissement. Les

inventeurs ^{32 bis} l'ont décrite comme suit : « Sos (n° 3). Poids : 2,73 gr ; Ø 11 mm, argent. D. un globule ; R. un globule. Flan arrondi découpé à la cisaille ». L'examen de la photographie permet d'observer, au D. un globule aplati annonçant les deux arceaux mais sans sillon médian, et au R. la pastille accolée qui se trouve souvent sur le type de Pomarez.

A l'exception de la trouvaille de Sos, ces trouvailles isolées de même que celle du trésor de Capdenac, témoignent de circuits monétaires relativement éloignés du lieu d'émission.

Un autre élément de datation intéressant est certainement la présence de bijoux (chaînette et fibule) dans le trésor d'Eyres-Moncube, ainsi que la présence d'un gobelet en argent de forme particulière. Les éléments de comparaison sont cependant fort rares, et il est probable que les spécialistes seront tentés de se référer aux monnaies pour fixer leur propre datation ³³.

Le gobelet, très caractéristique par sa forme en calice apode et son bord roulé rentrant, est de type très fréquemment rencontré en Bétique. C'est à ce jour le seul exemplaire connu en France.

Dans son livre magistral : *Die Schatzfunde der iberischen Halbinsel vom Ende des dritten bis zur Mitte des ersten Jahrhunderts vor Chr. Geb.* (1969), Klaus Raddatz a réparti les gobelets d'argent ibériques en deux séries : ceux à fond en U, et ceux à fonds ovoïdes. Les premiers, qui trouvent leur origine en Grèce, ont une aire d'expansion qui paraît limitée à la Crimée et à l'Etrurie, sans atteindre l'Espagne ni la Gaule. Les seconds, plus nombreux, se trouvent en deux concentrations distinctes, en Roumanie, dans le cours inférieur du Danube, et en Espagne, surtout en Andalousie, avec un seul exemplaire en Lusitanie (carte 3), si bien que K. Raddatz le décrit comme « type andalou » ³⁴.

On en compte une vingtaine de ce deuxième type dans le sud de l'Espagne, dont plusieurs avec inscriptions sud-ibériques, non encore déchiffrées, mais qui, outre un patronyme, devraient comporter une indication de nombre (contenance, prix...?). Plusieurs sont enjolivés d'un léger décor, généralement des granulations dans un bandeau externe et parfois aussi interne.

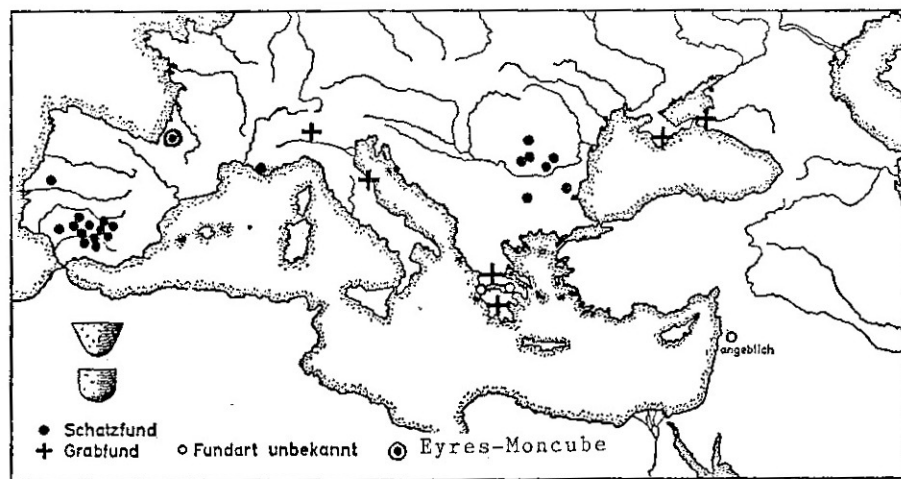
Le gobelet d'Eyres-Moncube est du type le plus simple, sans inscription, ni décor. Dans son état actuel le fond est écrasé (Planche I, fig. 1), ce qui lui permet une certaine assise, alors que par sa forme ovoïde apode, il est, par définition, instable.

La fabrication de ces gobelets est datée du II^e siècle av. J.-C. ; mais, s'agissant d'un récipient de prix élevé, l'usage a pu perdurer assez avant au premier siècle. L'objet lui-même ne peut donc fournir qu'une indication vague pour l'enfouissement du trésor.

Il est toutefois intéressant de relever que trois des trésors

andalous où ont été trouvés des gobelets ovoïdes ont également livré des pièces de monnaies qui, par leurs types et par leur nombre, constituent des points de repère chronologique plus précis.

Le premier trésor, à Cordoue, a livré un gobelet du type d'Eyres-Moncube et un ensemble monétaire comprenant 235 deniers romains datables, le plus récent des années 104-103 av. J.-C., outre 45 Ikalgusken, 24 Bolskan, 3 Baskunes, 2 Arekoradas, et un seul exemplaire des types suivants : Itirdasalirban, Kese, Arsaos, Turiasu, Conterbia ³⁵.



Carte 3. Carte de répartition des gobelets apodes hellénistiques (II^e s. av. J.-C.) en Europe (d'après K. Raddatz).

Le deuxième trésor, celui d'Azuel, province de Cordoue, comportait outre deux gobelets ovoïdes et de nombreux bijoux, près de 2000 deniers romains (Raddatz indique seulement le chiffre de 1096), mêlés à des deniers ibères : 1 Ikalgusken et 20 Bolskan (Osca). D'après les deniers romains l'enfouissement est postérieur à 95 av. J.-C. ³⁶.

Le troisième trésor, Fuensanta de Martos, dans la province de Jaén, a livré un gobelet de forme assez différente de celui d'Eyres-Moncube (type évasé en pointe à la base, sans rebord rentrant, décors externe et interne, et brève inscription ibère) avec des monnaies ibères que Jenkins a datées de l'époque de Sertorius ³⁷.

On a donc trois enfouissements postérieurs :

- à 104-103 pour le trésor de Cordoue,
- à 95 pour le trésor d'Azuel,
- à 72 pour le trésor de Fuensanta de Martos.

Les deux premiers enfouissements pourraient être rattachés à la période de troubles due au soulèvement des Ibères en 98-94 av. J.-C.³⁸.

Ces parallèles ibériques démontrent qu'on peut envisager pour les trésors landais une date d'enfouissement plus tardive que celle retenue par G. Depeyrot pour le trésor de Capdenac, et qui pourrait se situer dans le premier quart du premier siècle av. J.-C.

*
* *

Le prototype de ces pièces au dessin si rudimentaire ne peut être indiqué avec certitude. Il faut signaler toutefois que Gabrielle Fabre³⁹ a rapproché l'exemplaire CM. 3582 d'une monnaie de Bohême portant une grosse protubérance de même type avec sillon médian.

Effectivement, ces monnaies dont le Cabinet des Médailles possède plusieurs spécimens (CM. 9456 à 9460) présentent au D. une image assez voisine de celle des Tarusates. On y discerne deux protubérances ovoïdes juxtaposées, comme deux cotylédons d'une graine, ou deux rognons accolés, ou encore deux châtaignes côte à côte dépourvues de leur bogue protectrice. Ce qui fait pencher pour cette dernière explication est le fait qu'au R. on a les deux « châtaignes » entourées par un contour de ligne brisée qui pourrait figurer une bogue épineuse. Parfois ces deux rognons s'entrouvrent pour laisser passage à des filaments qui sont vraisemblablement de jeunes plantules (CM. 9460).

Si cette interprétation est acceptée, D. et R. symboliseraient la germination d'une graine ou d'un fruit, et plus précisément celle de châtaignes. Le D. représenterait le fruit comestible, dépourvu de sa bogue ; le R., le fruit en cours de germination après éclatement de la bogue épineuse.

En ce cas, nous aurions l'explication aisée de la présence de petits globules sur les monnaies tarusates : ce serait le germe de chacune des châtaignes encore accolées, germe apparaissant tantôt en haut à droite, tantôt en bas à gauche, tantôt sur les deux fruits... Cette parenté avec les monnaies de Bohême expliquerait encore pourquoi on croit apercevoir parfois une protubérance éclatée au R.

On peut objecter à cette filiation, d'une part que la Bohême est très éloignée de la vallée de l'Adour *a priori* peuplée d'Aquitains et non de Celtes ; et d'autre part que les monnaies de Bohême sont en or alors que les tarusates sont en argent. La première assertion est exacte, mais de faible portée, car chacun sait que des *Boii* étaient installés à l'entour de la baie d'Arcachon quelques siècles déjà avant la conquête romaine, et il est fort probable que les peuples celtes qui avaient atteint l'Ibérie et la Lusitanie dès le Ve siècle avant J.-C. aient laissé quelques uns des leurs au hasard de leurs pérégrinations *via* l'Aquitaine, donnant ainsi

naissance à des fractions tribales métissées restées sans doute plus ou moins en contact avec leurs contribules d'origine. Quant au changement d'étalon monétaire, il est évidemment en corrélation avec la facilité de se procurer la matière première, ainsi qu'avec la pratique des peuples voisins qui, pour le Midi de la Gaule, n'ont jamais émis que des monnaies d'argent.

Ainsi les monnaies où nous avons cru reconnaître un « postérieur » ne seraient que la phase évoluée de monnaies à figurations de châtaignes. Or, il est exact que la région convient bien à l'essor de bosquets de châtaigniers, fréquents en Armagnac comme dans le Tursan. Mais il est plus difficile d'affirmer que la figuration primitive était encore comprise. En tout cas, toute trace de la bogue épineuse a généralement disparu, et, comme l'indiquait A. Blanchet d'après les très rares exemplaires provenant du trésor de Pomarez où l'on pouvait discerner une frise de petites épines, celle-ci était restreinte à la partie supérieure du D. (Pl. I, fig. 1 et 2), ce qui ne permettait nullement d'évoquer une bogue ; et les globules qui sont censés être des germes n'ont jamais l'aspect des filaments de jeunes plantules.

Il reste à l'encontre de la thèse proposée par G. Fabre, thèse dont nous avons souligné la pertinence en notant des détails suggestifs et un symbolisme que l'auteur laissait dans l'ombre, qu'on ne connaît à ce jour aucune monnaie du type « tarusate » dans la région peuplée par les *Boii*⁴⁰, pas plus qu'on n'en a trouvé dans les fouilles récentes effectuées dans la capitale des *Tarbelli* à Dax.

*
* *

Par leur technique de frappe, les monnaies tarusates se distinguent de celles de leurs plus proches voisins, les Elusates, qui frappaient des monnaies rondes ou oblongues de forme concave, alors que les monnaies tarusates sont frappées à plat sur des flans coupés aux cisailles. Ceci leur donne parfois l'apparence des formes irrégulières des monnaies Volques-Tectosages. De plus, on aperçoit assez souvent la trace d'écrasement laissée par une pince plate (ou un marteau ?) utilisée vraisemblablement pour maintenir le flan frappé encore chaud, tandis qu'un opérateur en cisailait les bords pour l'arrondir.

Cette technique rudimentaire diffère grandement de celle des Elusates⁴¹, au territoire limitrophe, et l'on s'en étonne d'autant plus que, par leur poids relativement élevé (poids moyen 3,20 gr), les monnaies tarusates pourraient être datées de la fin du IIe siècle av. J.-C. tandis que les monnaies élusates connues par les trésors de Manciet, de Laujuzan, de Castelnau-sur-l'Auvignon, ont un poids moyen moindre (2,80 gr environ) qui les fait dater d'une période peu antérieure à la conquête romaine⁴², et que celles des émissions antérieures, d'un poids moyen de 3,40 gr, révèlent déjà une parfaite technique de frappe⁴³.

Il semble donc que les Tarusates en aient été aux balbutiements d'une industrie nouvelle, qu'ils n'ont pu maîtriser - à preuve leur incapacité à frapper le revers des flans monétaires - la meilleure qualité des monnaies élusates ayant peut-être fait disparaître assez tôt leur production puisque, si l'on en croit Charles Sorbets et E. Taillebois, on aurait trouvé plusieurs monnaies élusates dans la région d'Aire-sur-l'Adour⁴⁴.

Jean-Claude HEBERT

1. Sur la carte n° 16 de l'ouvrage collectif *Landes et Chalosse*, il est porté une autre trouvaille monétaire ancienne à Mugron, mais il s'agit de la découverte d'une monnaie carthaginoise isolée. Ayriès est semble-t-il une orthographe obsolète pour Eyres. Il existe au moins deux toponymes de ce nom dans les Landes, d'où la précision Eyres-Moncubie, l'autre étant situé près de Monlezun-d'Armagnac à la limite du Gers.

2. Dans son *Essai sur la numismatique gauloise du N.O. de la France* (1864), E. Lambert parlait de 300 à 400 monnaies, découvertes selon lui en 1845, p. 2 (erreur pour p. 6).

3. Adrien BLANCHET décrit en 1893 le vase comme une capsule et précise, en 1905, que « c'est un bol en forme de moitié d'œuf ». *Traité des monnaies gauloises*, p. 571, note 2. Références sont données pour l'original au *Catalogue du Musée d'antiquités de Rouen*, par l'abbé Cochet, 1868, p. 67 ; et pour le moulage au *Catalogue du Musée de Saint-Germain-en-Laye* de S. Reinach, 3ème éd., p. 186.

4. S. SCHEERS, *Monnaies gauloises de Seine-Maritime*, Rouen, 1978. Le MAN (Saint-Germain-en-Laye) ne possède que le moulage. C'est à tort que le fils de l'inventeur Longa, indiquait en 1845 que le vase (et la plupart des monnaies) avaient été convertis en lingot. *R.A.I.*, t. II, 1844-45, pp. 844 et 845.

Le vase, la chaînette et quelques monnaies furent vendus au Musée de Rouen par l'antiquaire Cousin. S. SCHEERS, 1978, *Monnaies...*, pp. 38-39.

5. Voir la bibliographie de cet archéologue-numismate dans *Archéologia*, n° 220 (janvier 1987) : Félix de SAULCY, fondateur de l'archéologie biblique, par Evelyne et Jean GRAN-AYMERICH, pp. 65-66 et 71-75, note p. 73. Il mourut le 4 novembre 1880.

6. F. DE SAULCY, *R.N.*, 1867. Voir bibliographie en fin d'article.

7. A. BLANCHET, Trouvaille de monnaies gauloises à Pomarez (Landes), dans *Bull. Borda*, 1893, pp. 43-47, n° 2.

8. J. DUVERGER, Quelques observations sur les monnaies de Pomarez, et propositions de leur attribution aux Tarbelli (Dax), dans *Bull. Borda*, 18ème année (1893), pp. 49-50.

9. Le catalogue Muret-Chabouillet ayant paru en 1889, avant la découverte du trésor de Pomarez (1892), il y a tout lieu de penser que toutes les monnaies tarusates inventoriées proviennent du trésor d'Eyres-Moncubie.

10. E. LAMBERT qui s'était fait délivrer les empreintes des 4 pièces dessinées à la Pl. I, n° 8, 9, 10, 11, trouvées « sur les bords de l'Adour », donnait leur poids comme variant de 57 à 62 grains, *Essai...*, p. 6 (mais paginé 2 par erreur).

11. *Bull. Borda*, 1894, p. XLI. Cette découverte est rappelée par J.-P. BOST dans *Landes et Chalosses*, au chapitre : Entre les Aquitains et les Francs (pp. 73-105).

12. *R.N.* 1844-45 (de Longpérier) et *R.N.* 1867 (de Saulcy).

13. Il fit don de 25 pièces d'argent, en général de très belle conservation, datant du Moyen-Age et des Temps Modernes, à la Société de Borda, *Bull. Borda*, 1894, p. LXXX. Son panégyrique figure au *Bull.* de la Société de 1900, pp. 177-180. Le comte Alexis de Chasteigner (1821-1900) déclarait au Congrès scientifique de Dax en 1882 avoir fouillé environ 3.000 sépultures gallo-romaines qui lui avaient fourni 14.000 pièces de poterie. Malheureusement, il n'a rédigé que peu de monographies et nous ignorons à qui il a confié ses papiers et son médaillier.

14. Charles SORBETS, *Histoire d'Aire-sur-l'Adour*, Paris, 3 vol., 1897-99. Rééd. Aire-sur-l'Adour, 1981, t. III, p. 49. Le Dr. Léon SORBETS, lui-même collectionneur de monnaies, ne fait référence à aucune trouvaille gauloise dans ses divers ouvrages. Son frère, Léon SORBETS ne mentionne non plus aucune découverte de monnaies tarusates dans « L'oppidum des Tarusates », article paru dans *Bull. Borda*, 1886, pp. 35-45.

15. Ajoutons que selon A. Blanchet une monnaie gauloise, qualifiée de « proto-élusate » par D.F. Allen, puis par D. Nash, aurait été trouvée à Grenade-sur-Adour, donc à proximité, dans des conditions qui n'ont pas été révélées. Il s'agit de la monnaie BN. 10353 qui est à rapprocher des monnaies dites « à tête aquitanique » pour le droit, et des monnaies au Pégase d'Ampurias pour le revers, ABT, p. 186 et planche I. D.F. ALLEN, *Monnaies à la Croix*, dans *Royal Numismatic Soc.*, 1969, pp. 33-75. Daphné NASH, *Settlement and Coinage in Central Gaul*, C. 200 - 50 B.C. BAR (ii), 1978. Pl. 3, n° 68.

16. Renseignements communiqués par J. de Lachaux de Saint-Maurice (lettre du 25 mars 1987) que nous remercions pour son enquête, sur place, à la mairie, et aux Archives départementales.

17. Voir bibliographie finale aux années 1892 et 1893.

18. *Bull. Borda*. C.R. séance du 7 février 1895, 1895, p. XXVII. Le Musée de Lecture ne possède néanmoins aucune tarusate.

19. *Bull. Borda*, 1893, C.R. de la séance du 2 février 1893, p. XXVII.

20. *Bull. Borda*, 1893, pp. 46 et 47.

21. Les monnaies avaient été analysées par un membre de la Société, Thore.

22. Son *Traité des monnaies gauloises* paru en 1905 a été réédité à date récente à Bologne (1957).

23. G. SAVES, *op. cit.*, p. 231, voir les monnaies sur la Plaque III.

24. S. SCHEERS, *Monnaies gauloises de Seine-Maritime*, Musée dép. des Antiquités, Rouen, 1978. L'auteur pense d'ailleurs que la 4ème monnaie n'a pas disparu, mais qu'il s'agit d'une erreur de Lambert. L'inventaire d'entrée ne mentionnerait l'achat à Cousin, en 1844, que des 3 pièces inventoriées à l'époque sous n° 568/4, avec la provenance Eyres-Moncubie. *Op. cit.*, pp. 38-39. Nous présumons, quant à nous, d'après le n° d'inventaire, (.../4) qu'il y avait bien 4 pièces dont E. LAMBERT donnait les poids.

25. E. LAMBERT, *Essai...* Pl. I, n° 8, 9, 10, 11.

26. K. CASTELIN, *Catalogue des monnaies du Musée de Zurich*, p. 33 (n° 126 et 127).

S. SCHEERS, *Les monnaies gauloises de la collection A. Danicourt à Péronne*, 1975.

27. Voir *Landes et Chalosses*, II, Pau, 1984, carte 19 (J.-P. Bost) : « Liaisons routières à l'époque gallo-romaine ». Cette route passait à Doazit.

28. Abbé DAUGÉ, Collection de M. le Dr. Levrier à Aire-sur-l'Adour (Landes), *Bull. Borda*, 1902, pp. 225-246. Aucune monnaie tarusate n'est signalée non plus au Musée du Grand Séminaire d'Aire (p. 226, note 2). Quant à la collection du Dr. Sorbets, dont rien ne laisse présumer qu'elle en contenait, nous ignorons ce qu'il en est advenu.

29. G. DEPEYROT, Trois documents sur les trésors des monnaies « à la croix », *Pallas* (hors série, 1986). *Mélanges offerts à Monsieur Michel Labrousse*, Toulouse, 1987.

30. Sur l'expédition des Cimbres : Venceslas KRUTA, *Les Celtes* (Que sais-je, n° 1649), pp. 104-105, et dates de la proto-histoire celtique, pp. 10-11. Et Emilienne DEMOUGEOT. L'invasion des Cimbres-Teutons-Ambrons et les Romains, dans *Latomus*, 1978-2 (t. 37), pp. 910-938.

31. GALLIA, 38, 1980, Informations archéologiques, p. 486 (« première monnaie d'argent des Tarusates trouvée à Vieille-Toulouse »). Dans la description de cette pièce (dossier déposé à la DRAH de Toulouse) Michel Labrousse la décrit ainsi : D. protubérance, R. protubérance érasée.

32. Informations aimablement communiquées par B. Abaz. Dans notre article sur Les monnaies gauloises trouvées dans le Lot-et-Garonne avant 1900 et depuis, paru dans la *Revue de l'Agenais*, 113, 1986, p. 7-139, et réédité sous le titre *Les monnaies antiques de la*



Novempopulanie, 1986, pp. 95-139, nous avons interverti les provenances de la monnaie de « style languedocien » trouvée à Lagrèze et de la monnaie tarusate trouvée au Mas-d'Agenais. Depuis la rédaction de notre article il a été trouvé une deuxième monnaie tarusate au Mas-d'Agenais. Les inventeurs, B. Abaz et J.-P. Noldin le signalent incidemment dans leur compte rendu récent : Aperçu sur le monnayage sotiote à travers quelques découvertes effectuées sur le site éponyme, dans le *Bulletin de la Société française de Numismatique*, juin 1987, p. 212.

32 bis. Même référence que ci-dessus à la rubrique IV : Les monnaies tarusates. reproduction de la pièce (fig. 50s 3) à la p. 211.

33. La fibule conservée au Musée de Rouen sera étudiée par Michel Feugère (corr. personnelle, mars 1987) qui complètera ainsi ses études sur les fibules d'argent trouvées en Aquitaine et Languedoc :

- 1) Le trésor de Donzacq (Landes), *Aquitania*, t. 3 (1983), pp. 105-111 ;
- 2) Une fibule augustéenne en argent trouvée au Bois de Lens (Montagnac, Gard, dans *Archéologie en Languedoc*, 1986 (2), pp. 27-30, avec une carte de répartition des fibules en argent de la Gaule méridionale (p. 29, fig. 2) où la fibule d'Eyres-Moncube n'est pas signalée.

34. Klaus RADDATZ, *Die Schatzfunde der iberischen Halbinsel vom Ende des dritten bis zur Mitte des ersten Jahrhunderts vor Chr. Geb. Untersuchungen zur hispanischen Toreutik*. Berlin, 1969.

Le gobelet d'Eyres-Moncube se rapproche du gobelet de Cordoue, d'un des gobelets de Santisteban del Puerto (fig. p. 257, et pl. 58, fig. I) et de celui d'un site espagnol non localisé (fig. I, p. 272).

35. *Op. cit.*, (Cordoue), pp. 209-220, et pl. 5, 2.
36. *Op. cit.*, (Azuel), pp. 109-200, et fig. I, p. 203.
37. *Op. cit.*, (Fuensanta de Martos), p. 222 avec fig.
38. Antonio M. de GUADAN, *Numismática ibérica e ibero-romana*. Madrid, 1969, p. 33 et pp. 86 (Azuel), 89 (Cordoue).
39. Gabrielle FABRE, *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*. Paris, 1952, p. 147 et pl. X.
40. Les fouilles de Sanguinet (site de Losa) n'ont révélé à ce jour qu'une seule monnaie gauloise, une obole à tête aquitanique avec tête de cheval au revers.
41. J.-P. BOST, *Landes et Chalosses*, II, p. 80, comparant les monnaies élusates et tarusates, écrit : « Deux séries de monnayage d'argent nous sont connues, imitées des types frappés par les cités grecques de la côte catalane, Emporion (Ampurias) et Rhodé (Rosas), sans doute, pour cette dernière, par le relais des types languedociens (monnaies « à la croix »). D'après la répartition géographique des trouvailles, on attribue les imitations d'Emporion aux Elusates, les autres, aux Tarusates, ce qui n'implique d'ailleurs nullement une quelconque prééminence de ces peuples sur les autres ». Pour notre part, nous n'apercevons aucune influence languedocienne relayant les monnaies de Rhodé pour donner les monnaies tarusates.

42. Les Sotiates n'ont frappé monnaie qu'après la défaite d'Adietuanus en — 56 et sa soumission aux Romains, ce dont témoigne l'emblème de la louve porté au revers. Sur cette question, voir notre article (à paraître) dans la *Revue de l'Agenais* : Les monnaies sotiotes.

43. Monnaies ayant fait l'objet de notre étude : Les plus anciennes monnaies élusates, *BSAC*, 1987. C.R. p. 211.

44. Sur ce sujet, voir notre étude (à paraître) au *Bull. de la Sté arch. du Gers*, sur : Les monnaies élusates de type courant.

Note complémentaire sur le gobelet d'Eyres.

C'est à tort que nous avons indiqué que le gobelet d'Eyres n'avait pas de similaire en France. L'ouvrage récent *Recueil des inscriptions gauloises* (R.I.G.) publié sous la direction de P.-M. Duval, en son Vol. I, *Textes gallo-grecs* par Michel Lejeune (XLV^e suppl. à *GALLIA*, 1985) signale l'existence de deux gobelets aujourd'hui perdus, mais dont le dessin fidèle de l'un d'eux nous a été conservé par Peiresc (pp. 414-418).

Ces deux gobelets d'argent, emboîtés l'un dans l'autre, furent déterrés à Vallauris près d'Antibes en 1632. Le gobelet extérieur portait une inscription en grec, tracée en pointillée : OYENIKOIMEAOY.

Michel Lejeune, après avoir rejeté les interprétations avancées avant lui, a traduit : « Ceux du clan (oueni + l'ethyme —koï) à Médos ». Médos serait soit le protecteur divin (théonyme), soit le chef de clan (anthroponyme) à qui « ceux du clan » faisaient offrande. L'A. se réfère à l'ouvrage de D.E. Strong, *Greek and roman gold and silver plate* (Londres 1966) pour retrouver un « exact correspondant » du gobelet dans la Dumbarton Oaks Collection (Gisela Richter, *Catalogue...*, Cambridge 1956, p. 46, n° 29 et pl. XIXc. Ce type de gobelet d'argent est daté de « peu avant ou après — 100 ».

Comme le gobelet d'Eyres présente les mêmes caractéristiques que le gobelet pris en référence, on est amené à confirmer la datation proposée pour l'enfouissement du trésor, c'est-à-dire de — 100 à — 80 av. J.-C.

Le problème par contre reste entier de savoir si ce gobelet est arrivé à Eyres-Moncube par le Languedoc ou par l'Ibérie, les deux voies étant possibles.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- 1844-45 *Revue archéologique*, pp. 844 et 845. C.R. de la découverte d'Ayriès (sic), par de Longpérier.
- 1864 Edouard LAMBERT, *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France* (2 t.), Paris - Bayeux, 1844 et 1864. Les monnaies d'Eyres-Moncube figurent au t. 2, pl. I sous n° 8 à 11. Le titre restreint (N.O. de la France) s'explique par le fait qu'E. Lambert a étudié les monnaies conservées dans les Musées de cette région.
- 1867 F. de SAULCY, *Revue Numismatique*, Lettre à M.A. de Longpérier, XXV, Monnaies gauloises dites à la croix ou à la roue, p. 12.
- 1884 E. TAILLEBOIS, *Recherches sur la numismatique de la Novempopulanie depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*. II. Dax, p. 17.
- 1884 *id.* Monnaies des Tarusates ou des Tarbelli. *Bull. Soc. de Borda*, 1884, p. 24.
- 1889 E. MURET et A. CHABOUILLET, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1889, pp. 78-79, n° 3575-3586.
- 1889 E. TAILLEBOIS, *Recherches sur la numismatique de la Novempopulanie depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, III, Dax, pp. 8-9, fig.
- 1892 H. de La TOUR, *Atlas des monnaies gauloises*, Pl. XI, 3582, 3584.
- 1892 (C.R. de la découverte de Pomarez), *Bull. Borda*, Procès-verbaux, pp. LIV et LXVII.
- 1893 A. BLANCHET, *Frouvaille de monnaies gauloises faites à Pomarez (Landes)*, *Bull. Borda*, 1893, pp. 43-47, 8 fig.
- 1893 J. DUVERGER, *Quelques observations sur les monnaies de Pomarez et proposition de leur attribution aux Tarbelli (Dax)*, *Bull. Borda*, 1893, pp. 49-50.
- 1893 E. DUFOURCET et G. CAMIADE, *L'Aquitaine historique et monumentale*, t. II, 1893, p. 82, 2 fig.
- 1894 C.R. de la présentation par A. de Chasteigner de deux monnaies tarusates provenant d'un trésor prétendument découvert à Saint-Maurice vers 1850. *Bull. Borda*, 1894, p. XLI.
- 1897 Charles SORBETS, *Histoire d'Aire-sur-l'Adour*, Paris, 1897. Rééd. Aire-sur-Adour, 1981. L'auteur, au t. III, p. 49, ne signale dans les « environs d'Aire » que des deniers élusates.
- 1899 A. BLANCHET, *Notes sur les monnaies gauloises du sud-ouest de la France*, *Revue numismatique*, 1899, p. XXXVII - XL.
- 1901 A. BLANCHET, *Etudes de numismatique*, t. II, 1901, pp. 13 et 222.

- 1905 A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, p. 286, fig. 157, et inventaire des trésors, n° 131 (Eyres-Moncube) et 132 (Pomarez), pp. 571-572. A. Blanchet ne dit mot du trésor de Saint-Maurice, qui, cependant, avait dû lui être signalé.
- 1962 Gabrielle FABRE, *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, p. 147, et pl. X, fig. 1, 2, 3, 4. L'auteur fait référence à R. Forrer (1968), à R. Paulsen, *Die Munzprägungen der Boier*, pl. E ; et K. Pink, *Die Munzprägung der Ostkelten...* pl. XXX, 2-6.
- 1968 R. FORRER, *Keltische Numismatik der Rhein und Donaulande*, pp. 340-341, 2 éd., Graz, 1968.
- 1975 S. SCHEERS, *Les monnaies gauloises de la Collection A. Danicourt à Péronne*, Bruxelles, 1975, p. 30, n° 60, pl. IV, 60.
- 1976 G. SAVES, *Les monnaies gauloises « à la croix » et assimilées du sud-ouest de la Gaule Examen et catalogue*, Toulouse, 1976, p. 231, pl. XXIX, n° 509-511.
- 1978 Simone SCHEERS et Jacqueline DELAPORTE, *Monnaies gauloises de Seine-Maritime. Musée départemental des Antiquités*. Rouen, pp. 38-39 et Pl. VII, n° 130 à 133 avec figuration du vase, de la fibule et de la chaînette.
- 1978 Karel CASTELIN, *Keltische Münzen*. Catalogue du Musée de Zürich, p. 33 (n° 126 et 127).
- 1980 GALLIA, Informations archéologiques (Midi-Languedoc), p. 480.
- 1984 J.-P. BOST, Entre les Aquitains et les Francs (III^{ème} siècle avant J.-C. - V^{ème} siècle après J.-C. dans *Landes et Chalosses*, sous la dir. de S. Lerat, I, Pau, 1983, p. 73-105 (voir p. 80), et II, Pau, 1984, carte 16.
- 1986 J.-C. HEBERT, Les monnaies gauloises trouvées dans le Lot-et-Garonne avant 1900 et depuis, dans *Revue de l'Agenais*. Janvier-mars 1986, p. 95-139. Photo de la première (monnaie) tarusate d'*Ussubium*, p. 127, localisée fautivement à Lagruère.
- 1987 G. DEPEYROT, Trois documents sur les trésors des monnaies « à la croix » *Pallas* (hors série 1986). *Mélanges offerts à Monsieur Michel Labrousse*, Toulouse. Mention de la monnaie tarusate pp. 164 et 167 (n° 49 de la liste).